



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel
GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre
DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme
Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET,
M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER,
Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.21.12.121

Commission

Transition Écologique

Objet

Participation de la Ville de
Dole au projet de partage de
jardins « L'Ami du Potager »

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Patricia ANTOINE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle
DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

Dans le but d'encourager l'entraide, le partage et le lien social entre les habitants, tout en contribuant à la valorisation de parcelles de terrain inusitées et ainsi d'améliorer l'environnement en ville et le cadre de vie, la Ville de Dole a mis en place en 2021 le projet « L'Ami du Potager ».

L'objectif est de mettre en relation un habitant de Dole qui aimerait pratiquer le jardinage mais qui n'a pas l'espace adéquat, avec un autre doleois qui possède un espace de jardin potager inexploité. Le propriétaire peut ainsi mettre son jardin potager à disposition d'un habitant en quête d'un espace à cultiver. Suite à un appel à manifestation d'intérêts réalisé en mars 2021, la Ville de Dole a confié l'animation de ce projet à la régie de quartier des Mesnils Pasteur de Dole.

La structure associative a donc pour rôle :

- De communiquer sur le projet,
- D'enregistrer les demandes des administrés,
- De mettre en relation prêteurs de jardins et emprunteurs potentiels en fonction des affinités, moyens de déplacements et demandes de chacun,
- De superviser et d'encadrer la formation du binôme grâce à une convention tripartite de mise à disposition de l'espace de jardin,
- D'accompagner les nouveaux jardiniers à la création de l'espace potager, et de les former à des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité comme la permaculture.

Le projet a suscité un vif intérêt en 2021 et 2022 et la régie de quartier des Mesnils Pasteur a reçu beaucoup de demandes. Il y a actuellement une liste d'attente de prêteurs de potager. Une association a également été accompagnée dans son projet de jardin thérapeutique avec des séances de sensibilisation et de formation à la permaculture.

La Ville de Dole souhaite donc poursuivre l'action pour l'année 2023. La Régie de quartier propose de poursuivre :

- La mise à disposition de ses moyens humains pour la mise en relation des prêteurs et emprunteurs ;
- Un accompagnement personnalisé des jardiniers et une approche pédagogique intéressante sur le jardinage raisonné.

Une convention de partenariat lie la Ville de Dole et la régie de quartier des Mesnils Pasteur pour l'animation de ce projet jusqu'au 31 décembre 2022. Cette convention doit aujourd'hui être renouvelée pour poursuivre ce projet en 2023.

Pour l'animation du projet auprès des binômes existants, et pour la formation et l'accompagnement personnalisé de nouveaux binômes, le coût total du projet est estimé à 6 000 € pour l'année 2023, avec une participation de la Ville de Dole à hauteur de 6 000 €.

La subvention au titre de l'année 2023 sera versée en deux fois : 60% à la signature de la convention, le solde après transmission du bilan final de l'action, conditionné à l'atteinte des résultats.

Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 15 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une participation de la Ville de Dole au projet de partage de jardins animé par l'association « Régie de Quartier des Mesnils Pasteur » à hauteur de 6 000 €,
- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat ci-annexé, entre la Ville de Dole et l'association « Régie de Quartier des Mesnils Pasteur »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville
- Association Régie de Quartier des Mesnils Pasteur

Fait à Dole, le 21 décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GARNIER

